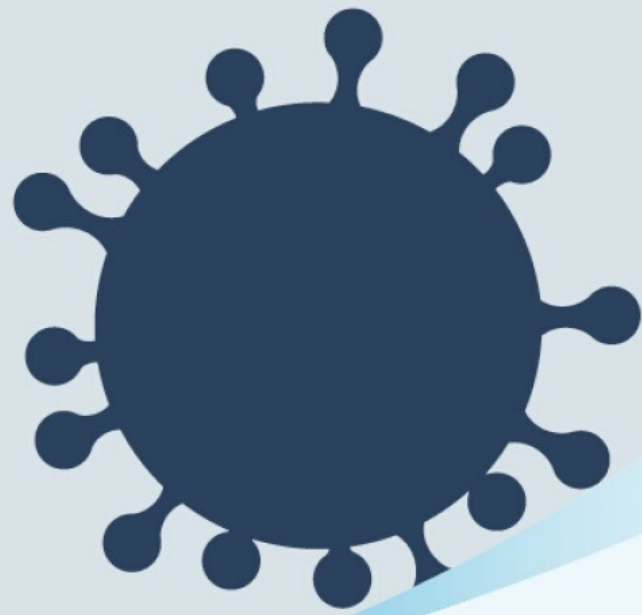


Coronavirus COVID-19

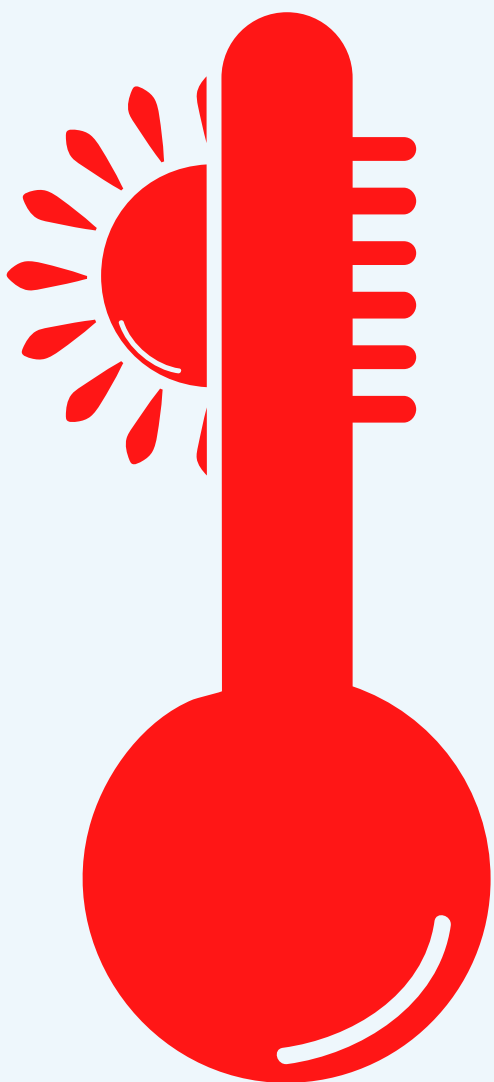


Période de chaleur et port des ÉPI – Restons vigilants !

Malgré la période de chaleur, il est important de maintenir une utilisation adéquate des équipements de protection individuels (ÉPI). Lors de grandes chaleurs, il peut être tentant de retirer un ÉPI, ce qui nous met alors à risque.

Voici quelques conseils et suggestions pour faire face à la chaleur en toute sécurité :

- Revêtez des vêtements légers sous les ÉPI (tout en respectant la politique sur la tenue vestimentaire et l'apparence générale attendue au travail-178-2019 DRHCAJ).
- Lors du retrait du masque et de la protection oculaire pour manger ou boire assurez-vous de :
 - Désinfecter une surface où sera déposé l'ÉPI
 - Laver vos mains
 - Mettre du papier à mains pour déposer votre ÉPI
 - Laver vos mains avant la manipulation de la protection oculaire
 - Laver vos mains avant de retirer le masque
 - Respecter les mesures de distanciation physique de 2 mètres et privilégier les stations d'hydratation dédiées si celles-ci sont disponibles sur les unités.
- N'hésitez pas à remplacer votre masque si celui-ci devient humide ou mouillé.
- Ajustez votre rythme de travail et, au besoin, prenez de courtes pauses.
- Appliquez les mesures de prévention habituelle lors d'épisode de chaleur (hydratation, etc.).
- Surveillez les signes annonciateurs de coup de chaleur.



**Demeurons vigilants
pour notre propre protection.**

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec